

REVENUS ENCAISSES EN SUISSE – ANNEE 2012

(Feuille annexe à joindre aux déclarations 2042 et 2047 – Remplir une feuille annexe par employeur)

Le certificat de salaire suisse et la quittance d'impôt payé à la source en Suisse sont à joindre à toute déclaration papier.

Nom/Prénom :	Employeur :	
Adresse :	Adresse :	
Canton d'emploi :	Nombre de mois payés :	
MONTANT BRUT FIGURANT SUR LE CERTIFICAT DE SALAIRE	CHF
REINTEGRER LES ALLOCATIONS POUR FRAIS si :		MONTANT
➤ Elles couvrent les dépenses professionnelles prises en compte par la déduction des 10 % (trajets domicile-lieu de travail, frais supplémentaires de repas, frais de documentation personnelle et mise à jour des connaissances),		+CHF
➤ Ou ne correspondent pas à des dépenses réellement engagées,		+CHF
➤ Ou, en cas d'option pour les frais réels , si vous demandez la déduction des frais correspondant au montant alloué par l'employeur		
DEDUIRE LES ALLOCATIONS FAMILIALES		MONTANT
Si elles sont comprises dans le CS N° 1		-CHF
DEDUIRE LES SOMMES NON IMPOSABLES EN FRANCE (figurant dans le CS)		MONTANT
Indemnités de licenciement dans certaines limites, IJ versées pour une ALD, 50% des IJ accident du travail et maladie professionnelle		-CHF
① MONTANT BRUT APRES RECTIFICATION =	CHF

DEDUIRE LES COTISATIONS SUR SALAIRES SUISSES		MONTANT
AVS – AI – APG – AC – AANP	CHF
2 ^{ème} pilier – Cotisations ordinaires	CHF
2 ^{ème} pilier – Cotisations pour le rachat	CHF
Cotisation professionnelle 1% (bâtiment, métallurgie)	CHF
Si non comprises dans le CS N°9 : APG Maladie, LAMat (Canton de Genève)...	CHF
② TOTAL DES CHARGES SUR SALAIRES =	CHF
DEDUIRE LES HEURES SUPPLEMENTAIRES (frontaliers des cantons VD-VS-BL-BS-BE-JU-NE-SO) effectuées jusqu'au 31.07.2012		MONTANT
③ Rémunération nette de charges sur salaires, des heures supplémentaires exonérées :	CHF
- Nombre d'heures (à indiquer) : heures		à reporter en EUR (x 0.83)
- Méthode choisie (cochez) : <input type="checkbox"/> réel ou <input type="checkbox"/> forfait		ligne 1AU ou 1BU de la 2042.
Joindre attestation sur l'honneur et attestation de l'entreprise.		

④ REVENU NET EN FRANCS SUISSES (① - ② - ③) =CHF
REVENU NET EN EUROS (④ x taux de change 0.83)EUR

DEDUIRE L'ASSURANCE MALADIE SOIN (selon l'option choisie)		MONTANT
Cotisation assurance maladie privée (plafond : 2 343 EUR)	-EUR
Cotisation LAMal de base (taux de change 0.83)	-EUR
Cotisation CMU : reporter en case 6DD page 4 – formulaire 2042	X	
REVENU NET A DECLARER EN FRANCE	EUR

Le revenu net est à reporter sur la 2042 bleue, page 3, lignes 1AJ ou 1BJ et sur la 2047 rose, page 1, rubrique "traitements et salaires".
Les revenus imposés en Suisse doivent figurer également sur la 2042 page 4, case 8TK et la 2047 page 4, rubrique VI.

A le/...../ 2013

Signature

